

## PROTOCOLE SANITAIRE DU COLLEGE MARCEL GRILLARD

En vigueur à partir du 2 novembre 2020 et applicable à toute personne présente dans l'enceinte de l'établissement.

Référence : protocole ministériel du 26 octobre 2020.

<b>EN CAS D'APPARITION DE SYMPTÔMES</b>	
<b>Elève :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- isoler</li><li>- contacter les parents qui viennent le chercher</li><li>- rappeler aux parents la procédure</li></ul>	<b>Personnel :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- isolement ou retour au domicile si possible</li><li>- contacter le médecin traitant ou le 116-117</li></ul>
En cas de signes inquiétants : contacter le 15 ou le 112	

### I. Distanciation physique

- **Espaces clos** (salles de cours, couloirs, bureaux,...) : distance d'un mètre entre deux personnes, lorsque c'est matériellement possible.
- **Espaces extérieurs** : pas de distanciation physique entre les élèves d'un même niveau, ces derniers sont regroupés dans des zones distinctes.
- **Restauration scolaire** : distance d'un mètre entre chaque élève et entre chaque adulte (placement en quinconce).

**NB** : à défaut d'une distance d'un mètre, la plus grande distanciation possible est recherchée dans la mesure du possible. Les brassages entre groupes-classes sont limités dans la mesure du possible.

### II. Gestes barrières

Les gestes barrières courants sont appliqués en permanence.

Ces gestes consistent en :

- se laver très régulièrement les mains ;
- tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir ;
- utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter dans une poubelle munie d'un sac plastique;
- saluer sans se serrer les mains et éviter les embrassades.

Le **lavage des mains** est réalisé :

- à l'arrivée au collège (solutions hydroalcooliques [SHA] disponibles aux entrées des élèves, personnels et visiteurs) ;
- avant et après le repas (savon et/ou SHA) ;
- après être allé aux toilettes (savon et serviette papier ou séchage à l'air libre) ;
- au départ du collège (SHA).

**NB** : des SHA sont mises à disposition dans les salles de cours et les locaux accueillant du public.

**Port du masque « grand public »** obligatoire pour les élèves et les adultes de manière permanente dans les espaces clos et extérieurs et durant les déplacements. Les masques jetables sont à ranger dans une poche étanche ou à jeter dans une poubelle disposant d'un sac (poubelle disponible au niveau de la table de tri).

NB : il appartient à chaque famille de fournir des masques à ses enfants. L'établissement met à disposition des masques lavables aux élèves qui n'en disposeraient pas.

**L'utilisation d'objets partagés (sauf matériel informatique Cf.III) au sein d'un même groupe n'est plus possible.**

### **III. Nettoyage et désinfection des locaux et matériels (hors service de restauration)**

Tous les locaux	Postes de travail des salles de classe, de la salle des professeurs et de la vie scolaire	Claviers et souris des salles informatiques utilisés par les élèves
Nettoyage des grandes surfaces (tables et bureaux) : un fois par jour.	Désinfection après utilisation par la personne quittant le poste de travail.	Désinfection après utilisation par le professeur.
Nettoyage et désinfection des surfaces de contact répété : au moins deux fois par jour.	NB : des kits de désinfection sont à disposition.	NB : des kits de désinfection sont à disposition.

**Aération** des salles de cours et de permanence (au minimum 15 minutes toutes les 2 heures):

- durant l'entretien par l'agent,
- durant les récréations et la pause méridienne par le professeur.

NB : ne pas laisser les fenêtres ouvertes après le dernier cours.

Aération des bureaux : durant les pauses.

### **IV. Nettoyage et désinfection des locaux et matériels du service de restauration**

- une désinfection des mains à l'aide d'une SHA est réalisée après le passage à la borne de comptage et avant la prise du plateau ;
- les couverts et le pain sont distribués individuellement ;
- les élèves et les commensaux retirent leur masque une fois à table et le remettent avant tout déplacement ;
- les carafes d'eau sont approvisionnées et désinfectées entre deux groupes-classes par un adulte ;
- le nettoyage et la désinfection des tables sont réalisés à la fin de chaque service ;
- les salles de restauration sont aérées durant le nettoyage par les agents.

### **V. Information des familles et des personnels**

- diffusion des informations par voie d'affichage et par voie informatique ;
- affichage généralisé d'affiches rappelant les gestes barrières ;
- information pratique à destination des élèves dès la rentrée.

A Bricquebec-en-Cotentin, le 30 octobre 2020

Le Principal

Marc HENRI

